

Se former aux premiers gestes de secours en cas d'accident sur la ferme

1 jour de formation avec Jérôme Meyer, Formateur SST au Lycée Paul Claudel

Public cible

Agriculteur.ice.s et porteur.euse.s de projet de l'Isère et départements limitrophes

Objectifs

Etre capable de réaliser des gestes de premiers secours en cas d'accident survenus sur une ferme.

Enjeux

Dans la journée, au travail, sur la ferme, les agriculteurs (trices) peuvent être confrontés à une situation de secours. Dans ce cas, savoir appliquer les bons premiers gestes de secours, est essentiel

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Savoir analyser la situation, les risques et effectuer les premiers gestes selon l'accident : coupure, chute, écrasement, brûlure, étouffement, blessure, intoxication.
- Réaliser des exercices (appliquer des connaissances s'entraîner, préparer, organiser et réaliser), la démonstration (l'apprenant observe : l'observation, l'analyse critique et les échanges doivent être favorisés...) et l'entraînement (l'apprenant pratique et développe des aptitudes et améliore ses performances, mise en place d'autoévaluation), à partir d'outils à manipuler (le formateur utilise la tête articulée pour montrer la nécessité de dégager les voies respiratoires)

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques. Un support de formation sera remis lors de la formation. - Exposé, Conférence, schémas commentés, tableaux, discussions. - Travaux pratiques - Échanges sur les pratiques de chacun - Vrai temps de démo et mise en pratique des gestes de premier secours

Moyens matériels

Powerpoint Mannequin

Modalités d'évaluation des acquis

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR
82690566569

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2024 38000 Grenoble
09:00 - 17:00 (7hrs)

Avec Jérôme Meyer, Formateur SST, au Lycée Paul Claudel

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR 38

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/2024

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 50€

Non agricole 50€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Formation VIVEA : non éligibles, porteurs de projets : nous contacter svp !

Plus de renseignements

Coralie SAILLET

contact@addear38.fr

Tél. : 09 60 03 50 14 / 07 66 79 68 60

Addear 38

117, rue des Alliés

38 030 Grenoble

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Taux de satisfaction : 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations%

Repas tiré du sac, sur place.



Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à